Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213501141-20251204-DE10_12_2025-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **04/12/2025**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 3* *Pouvoirs de vote : 2* *Votants : 9* *Pour : 9* *Contre : 0* *Abstentions : 0*	L'an 2025, le 04 décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 28/11/2025. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONNERIE Jean-Pierre. Excusé(es) : Mme ROSSO Sylvie, Mme PELÉ Christelle, M. OAKLEY Luke Pouvoirs de vote : M. OAKLEY Luke pour M. BOULET Yves Secrétaire de la séance : Jean Pierre MONNERIE

Délibération 10.12/25 Objet : Prime de fin d'année 2025 des agents communaux

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des primes de fin d'année 2025 pour le personnel communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, par vote à main levée, fixe les primes de fin d'année 2025 pour le personnel communal suivantes :

Agent technique : 360,00 € brut
Secrétaire générale de Mairie : 200,00 € brut

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET